

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres ayant donné pouvoir	2

Délibération n° : **26.05.02**

Date de convocation : 29 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU BUREAU SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-six

Le 8 juillet à 10 heures 00

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
COLLANGE Jean-François	X		
DE LESCURE Jean		X	M. Alain ASTRUC
GIOVANNACCI Daniel	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul		X	M. Jean-Paul POURQUIER
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis	X		
TUFFÉRY Julien	X		

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ORGANISATION DES INSTANCES DU SDEE **Désignation des représentants du SDEE auprès des organismes extérieurs**

Afin d'assurer la représentation du SDEE au sein des principaux organismes extérieurs et associations, il est proposé au Bureau syndical de nommer les représentants suivants :

Organisme	Titulaire	Suppléant(e)
Organismes locaux		
Lozère Ingénierie	M. Emmanuel CASTAN	M. Julien TUFFERY
Société de projet "URBA 84"	M. Alain ASTRUC	
Société de projet "Engie PV La Tieule"	M. Alain ASTRUC	
Le REEL-CPIE 48 Réseau d'Education à l'Environnement en Lozère	Mme Carine BONNET	M. Grégory GARREL
GAL Terres de vie en Lozère (programme LEADER)	M. Laurent LLINAS	
PETR du Gévaudan – Conseil de développement Collège 5 : mobilités, environnement et transition écologique	M. Pascal SOLIGNAC	M. Bertrand PAYSAL

Organismes régionaux		
Entente Territoire d'Énergie Occitanie	M. Alain ASTRUC	
ACTVDOc Association des Collectivités chargée du Traitement et de la Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés en Occitanie	M. Daniel GIOVANNACCI	
Organismes nationaux		
FNCCR Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	M. Alain ASTRUC	
AMORCE Réseau d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion des déchets et de gestion durable de l'eau.	M. Julien TUFFERY	
FNCC Fédération Nationale des Collectivités de Compostage	M. Henri PROUHEZE	
Eco-Organismes (CITEO, etc.)		
AFE Association Française de l'Éclairage		
CIBE Comité Interprofessionnel du Bois- Energie		

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

DÉCIDE des représentations telles que figurant dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance
Christian ROUX



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.